



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a mis en place les actions de son plan de rétablissement.

Saint-André-d'Argenteuil, le 11 mai 2023 – Depuis le 8 mai dernier, la Municipalité a débuté les actions de son plan de rétablissement pour le secteur de l'Île-aux-Chats et de Carillon. Quant à la rivière des Outaouais, celle-ci est actuellement en décrue. Ce mardi, le débit était à 7 230 m³/s, et aujourd'hui, le débit est enregistré à 6 560 m³/s. Dès que les lieux seront sécuritaires, la Municipalité mettra en action son plan de rétablissement pour les secteurs suivants :

- Fournier
- Rue de la Seigneurie
- Le village (St-Gilles)
- Terrasse Robillard
- Baie de Carillon

Tous les détails vous seront communiqués.

Les étapes après une inondation

Pour les personnes ayant évacuées leur résidence, il est important d'aviser la Municipalité de votre retour. À la suite d'une inondation, il est conseillé de vérifier la sécurité des lieux. Pour ce faire, nous vous invitons à consulter le <https://stada.ca/cruces-printanieres/>. Plusieurs ressources sont disponibles. De plus, si votre résidence a subi des dommages et que des travaux sont nécessaires, renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme pour obtenir les permis.

Pour terminer, les citoyens et citoyennes peuvent communiquer avec la municipalité en tout temps au 450 537-3527 ou à inondations@stada.ca.

-30-

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information :

Benoit Grimard
Coordonnateur des mesures d'urgence
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
b.grimard@stada.ca
450 537-3527, poste 0